



Rapport annuel



2022-2023

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous souhaite la bienvenue à la 35^{ième} assemblée générale de la Maison des jeunes MAGI. Une année marquée par le changement et l'action.



Comme toujours, le conseil d'administration de MAGI a été actif. Je souhaite remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur implication. En ce sens, nous avons tenu 7 réunions du conseil d'administration cette année.

Nous avons accueilli deux nouveaux-nouvelles administrateurs-administratrices, Hugo Morin et Diane Beaudet, qui amènent un apport fort intéressant au conseil. Je les remercie de s'être joints-es à nous.

L'année 2022 a été marquée par l'embauche de notre nouvelle directrice générale, Sandra Boijeot, en septembre dernier. Madame Boijeot se démarque par sa rigueur, sa droiture et son dynamisme. Avec ardeur, elle a su restructurer Magi et donner un nouveau souffle à l'organisation. Le conseil d'administration est extrêmement satisfait de la nouvelle direction et entrevoit l'avenir avec optimisme. Merci Sandra ! D'ailleurs, je ne peux que souligner sa contribution majeure au succès de notre fameux Bières et Fromages. Arrivée en septembre, à peine un mois et des poussières avant l'événement, elle a su relever le défi d'une organisation à peine entamée à son arrivée. Nous sommes heureux de vous annoncer que le Bières et Fromages sera de retour en 2023, le 18 octobre pour être plus précise. Marquez vos agendas ! Ça sera formidable et surtout, ça contribuera au bien-être des jeunes du quartier.

Je ne peux passer sous silence la contribution de l'adjointe de direction, France Phaneuf, qui a tenu le fort, que dis-je, fut le phare de MAGI, lors du départ de l'ancienne direction générale et qui a été d'un soutien majeur lors de l'arrivée de la nouvelle directrice. Les métaphores utilisées ne peuvent remplacer mes remerciements les plus sincères. Merci France !

Également, il importe de remercier les employés de MAGI qui ont travaillé fort et qui ont su s'adapter aux changements.

Faire la différence auprès des jeunes de Mercier-Ouest est toujours l'objectif qui anime le conseil d'administration, la future direction générale et les employés-es de MAGI. La Maison des jeunes MAGI est capable de grandes choses et c'est avec vous, partenaires, que nous y arriveront. Nous vous remercions puisque, sans vous et votre appui, MAGI ne pourrait faire la différence auprès des jeunes de Mercier-Ouest.

Stéphanie Viola-Plante

MOT DE LA DIRECTION



Bienvenue à notre 35e Assemblée générale annuelle.

C'est avec enthousiasme, fébrilité mais déterminée à relever ce nouveau défi que je suis arrivée en poste l'automne dernier. Mon bagage d'animatrice et d'intervention à la main, j'ai déposé mes valises à MAGI et entamé cette nouvelle vie, pleine de rebondissement !

Il a été question cette année, de pérenniser les activités quotidiennes, de développer des liens significatifs avec les jeunes autant à travers les moments informels que lors des soupers-discussion, d'organiser un superbe événement bénéfique qui a permis aux jeunes, entre autres, de partir en chalet pendant deux jours dans un camp de vacances cet hiver et pour ma part de faire connaissance et collaborer avec les différents partenaires et acteurs du quartier, et enfin, d'implanter MAGI au sein du regroupement des Maison des jeunes du Québec.

J'ai tendance à dire « on a été ados avant eux », mais il faut quand même leur donner qu'on n'a pas vécu notre adolescence pendant une pandémie, avec autant d'insécurité urbaine et un marché de l'emploi bien plus attrayant que d'être assis sur les bancs de l'école. Ce qui veut dire pour nous, un plus grand travail de prévention par rapport à l'insécurité, au décrochage scolaire, au trouble de santé mentale et j'en passe...

Je tiens très sincèrement à vous remercier de votre présence aujourd'hui mais surtout pour tout ce que vous apportez au quotidien à la Maison des jeunes MAGI.

Toutes les activités qui vous sont présentées dans ce rapport ont été possibles grâce au soutien de nombreux partenaires gouvernementaux, corporatifs, communautaires et privés mais aussi grâce aux jeunes qui fréquentent la Maison des jeunes MAGI et nous proposent leurs idées et leurs envies de folie pour les activités.

Merci également à tous les membres du Conseil d'administration pour votre implication, votre soutien et votre confiance au quotidien.

Enfin, je ne saurais passer sous silence l'excellent travail et appui de toute l'équipe de MAGI pour leur dévouement et leur travail au quotidien auprès des jeunes, et de mon adjointe, France qui me supporte au quotidien !

Merci à tous et à toutes, pour votre travail, votre confiance, votre collaboration, votre soutien et votre générosité. Je vous suis sincèrement reconnaissante de tout ce que vous faites pour nos jeunes et la Maison des jeunes MAGI.

Sandra Boijeot

HISTORIQUE DE LA MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes MAGI est un organisme sans but lucratif qui œuvre auprès de la jeunesse actuelle et celle de demain dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve depuis 35 ans.

Son ouverture est le fruit de longs questionnements et d'actions entreprises par la communauté jeune et adulte de Mercier-Ouest, en 1986, afin de pallier au flânages des jeunes dans les centres publics dès la fin des classes (arcades, stations de métro, centres commerciaux). En contrant ce problème, la communauté visait également la diminution de certains fléaux généralement apparentés à l'adolescence : la toxicomanie, le décrochage scolaire, l'isolement social et la délinquance juvénile. Ce n'est que deux ans plus tard, soit le 5 mai 1988, que MAGI ouvre officiellement ses portes au second étage d'une épicerie située sur la rue De Jumonville. Située au cœur d'un parc fortement fréquenté (Jean-Amyot) et aux abords d'une école secondaire qui l'est tout autant (Édouard-Montpetit), elle se fait connaître rapidement par les membres de la communauté de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Desservant les jeunes âgés entre 12 à 17 ans, MAGI offre plus d'un volet : artistique, sportif, ludique, préventif, culinaire et bien plus encore afin de répondre aux besoins de la grande majorité. Vu son implication dans la communauté et son fort taux de fréquentation, elle ouvre un second point de service, la Piaule de Guybourg, le 7 septembre 2011, qui emménagera trois ans après dans un local spécialement conçu pour elle.

SA MISSION, SES OBJECTIFS, SA VISION, SES VALEURS

MAGI se veut être une association de jeunes et d'adultes ayant comme Mission de tenir, sur une base volontaire, un lieu de rencontre animé, où tous et chacun, par l'entremise d'adultes significatifs peuvent devenir des citoyens critiques, actifs et responsables. Le but premier de l'équipe d'animation et d'intervention se résume à permettre aux jeunes de développer des liens de confiance avec des adultes autres que ceux qui gravitent autour d'eux dans leurs milieux familial et scolaire et, ainsi, de leur offrir un espace d'échange où ils peuvent être entendus, confrontés, informés, sensibilisés, guidés et accompagnés dans leurs démarches quotidiennes. Le tout de manière libre et volontaire. Les jeunes sont donc appelés à se questionner, à ouvrir leur champ de vision, à s'informer pour ainsi développer leur esprit critique. Lorsqu'on dispose d'un éventail de possibilités, on peut alors faire des choix et passer à l'action. En fréquentant la Maison des jeunes, ces derniers se retrouvent à devoir prendre en charge leur temps de loisir. Ils ont par le fait même l'opportunité d'évaluer les différentes possibilités qui leur sont offertes pour ensuite entreprendre et réaliser ce qu'ils désirent faire. On parle ici d'être actif. De plus, puisque les jeunes qui fréquentent la place ont le droit de choisir, ils doivent également assumer les conséquences de leurs choix et se rendre disponibles à récupérer ce qui doit l'être dans certains cas ; ces jeunes apprennent donc à être responsables et autonomes. À MAGI, les jeunes sont au cœur de toutes les actions et décisions. Toutes les activités sont essentiellement des prétextes pour entrer en relation avec le jeune, tisser un lien de confiance, souvent nécessaire pour l'accompagner dans ses enjeux, ses volontés et son développement. Depuis le tout début, les intervenants préconisent l'aspect social du loisir pour rejoindre les jeunes, car c'est par son entremise qu'il devient possible de rassembler, de développer des relations et d'offrir un certain encadrement, tout en répondant à un besoin crucial de plaisir et de détente.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Stéphanie Viola-Plante

Vice-Président

Julien Grenier

Secrétaire-Trésorier

Dominic Allard

Administratrice

Diane Beaudet

Administrateur

Elvis Brien

Administratrice

Valérie Campeau

Administratrice

Mélanie Guénette

Administrateur

Hugo Morin

Invitée

Représentante de la ville de Montréal

Stéphanie Desroches

Invitée

Directrice générale

Sandra Boijeot

L'ÉQUIPE DE MAGI



Directrice générale
Sandra Boijeot



Adjointe à la direction
France Phaneuf



Coordinatrice
Julie-Pier Tanguay



**Coordonnateur Vision
Jeunesse**
Projet photo et vidéo
Ali Hissami



Animatrice-intervenante
Maude Bureau



Animateur-intervenant
Omar Kabous

Animatrice-intervenante
Maude Lachapelle

Départs de :**Animateurs-intervenants**

Marilou Lavoie, Sami Khalil, Marc-André Morency, Étienne Gemme-Léonard, Maxime Clément, Frédérick Charpentier

VOLET INTERVENTION

PROGRAMME D'INTERVENTION DE MILIEU POUR LES JEUNES DE 12 À 30 ANS

Ce programme a pour but d'offrir aux jeunes des activités de qualité, diversifiées, accessibles et adaptées à leurs besoins, de façon à favoriser leur plein épanouissement, à établir une action harmonisée en relations interculturelles et de prévention des problématiques sociales.

Les activités sont offertes en contrepartie d'implications bénévoles des jeunes dans divers organismes communautaires du quartier. Ils ont pu, entre autres, s'impliquer dans l'épicerie solidaire de Noël du Groupe d'Entraide de Mercier-Ouest (GEMO) et ont pris l'initiative de fabriquer et envoyer des cartes de Noël aux résidents du CHLSD Eloria-Lepage.



Les jeunes ont aussi pu s'impliquer à MAGI lors de nos divers événements tels que le Bières et Fromages, la maison hantée d'Halloween et l'Expo Photo. Les implications sont aussi accompagnées de souper-discussion de sujets variés tels que l'itinérance, dont la distribution de vêtements chauds aux personnes en situation d'itinérance avec le PITREM, le défi GESTe sur l'impact que peut avoir l'alimentation sur la réduction des gaz à effets de serre.

Les activités sont choisies pour faire sortir les jeunes de leur zone de confort tout en éprouvant du plaisir. Cette année, les jeunes ont eu l'opportunité de faire du surf, de l'escalade, du trampoline, ainsi qu'une sortie à la plage, à la ronde, au camping et une fin de semaine en chalet

Ce programme est important dans le dépassement de soi et dans l'implication des jeunes dans la communauté et à la maison des jeunes, il sera important de le pérenniser dans les années à venir.

Ce volet est rendu possible grâce à l'appui financier de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve dans le cadre du projet PIMJ 12-30 ans.





VOLET ARTISTIQUE

VISION JEUNESSE

La Mission de Vision Jeunesse est de développer la créativité des adolescents et de leur permettre d'exprimer leur vision du monde par le biais de la photographie et de la vidéo.

Ce projet, actif durant l'année scolaire, se divise en deux parties. Il débute en automne par le volet photo et se termine l'hiver par le volet vidéo.

Dans le programme de **vidéographie**, nous enseignons comment utiliser une caméra vidéo, comment bien cadrer le sujet devant la caméra, comment utiliser correctement la lumière sur le sujet et nous créons aussi des storyboards. Nous leur apprenons à utiliser des logiciels de montage afin de leur apprendre à éditer leurs séquences. Au cours des deux derniers mois du programme, nous travaillons sur les courts métrages des étudiants. Nous travaillons de pair avec eux afin qu'ils acquièrent les bonnes pratiques pour filmer un court métrage. À la fin du programme de vidéographie, chaque étudiant présente son film.

Le volet vidéo de Vision Jeunesse s'est déroulé du 1er mars 2022 au 10 juillet 2022.

Nous avons réussi à présenter six courts métrages cette année.

À chaque promotion réalisée dans les écoles secondaires, nous gagnons l'intérêt des jeunes qui veulent s'investir dans notre beau projet qui deviendra le leur. Nous avons réussi

à promouvoir le programme de vidéographie avec brio.

20 étudiants se sont inscrits au programme de vidéographie. En moyenne, 3 à 5 étudiants suivent des cours en ligne mais le reste des élèves assistent au cours en présentiel. Il est très important pour nous de rester en contact avec les étudiants et de promouvoir les activités via Facebook ou Instagram. Ces différents médias nous permettent de toucher une clientèle plus large et nous donnent une **notoriété** auprès des adolescents.

Dans cette formation, les étudiants apprennent le processus de capture d'images en mouvement sur des supports électroniques (par exemple : bande vidéo, enregistrement direct sur disque ou stockage à l'état solide), et même sur des médias en continu. Ils apprennent également les méthodes de production et de postproduction vidéo.

Les cours commencent à 15 h et se terminent à 20 h 30, du lundi au vendredi, mais nous accommodons les jeunes le samedi au besoin.

GALA

Nous avons eu la chance de présenter les films de nos étudiants au parc en été devant un grand public. Les spectateurs ont adoré visionner les films de nos étudiants.

Dans le programme de **photographie**, nous enseignons la théorie de la photographie et son histoire ainsi que l'utilisation de l'appareil photo lors des ateliers pratiques.

Le volet photo de Vision Jeunesse s'est déroulé du 1er septembre 2022 au 28 février 2023.

Chaque semaine, les étudiants ont la chance de participer à un atelier différent. Nous avons emmené les étudiants, toutes les semaines, dans différents endroits de Montréal pour faire de la photographie et leur montrer la beauté du quartier à travers leurs photos.

Ils étaient libres de laisser aller leur créativité. En novembre et décembre, nous avons travaillé avec les étudiants sur leurs projets photo.

Nous leur avons appris à utiliser Photoshop et Lightroom pour qu'ils apprennent à retoucher leurs photos.

En janvier et février, nous avons travaillé sur leurs projets personnels pour l'exposition.

Au début de l'année scolaire, nous avons fait de la promotion dans nos écoles voisines pour notre programme de photographie. Nous recevons généralement un bon nombre de participants chaque année.

Chaque promotion que nous faisons dans les écoles suscite l'intérêt des étudiants pour le programme de photographie. Au début de l'année scolaire, nous avons fait 4 promotions pendant l'heure du repas des étudiants devant MAGI et cela nous a aidé à avoir plus

d'étudiants dans notre programme. En même temps, nous avons fait visiter notre studio photo, ce qui a beaucoup aidé.

Nous avons eu **14 étudiants** inscrits au programme de photographie. Notre programme photo propose des cours en classe mais si un étudiant ne peut pas y assister, nous proposons également des cours en ligne.

Il y avait en moyenne 4 à 6 élèves qui assistaient à chaque cours, ce qui révèle leur intérêt pour le cours.

L'exposition photo 2023 était très attendue à MAGI !

En 2023, six étudiants ont exposé leur travail de projet photographique.

La 28e édition de l'exposition photo du volet Vision-Jeunesse a été un succès cette année grâce au travail des jeunes photographes supervisés par Ali Hissami, notre professeur de photo qui est avec nous depuis déjà 4 ans.

Six étudiants ont réussi à terminer leurs projets de photographie avec succès cette année. Les thèmes abordés étaient variés : l'architecture, le documentaire, la photographie de paysage, les portraits et la photographie publicitaire.

Les invités ont adoré le travail des jeunes et ces derniers étaient extrêmement fiers de leur travail.



ACTIVITÉS OFFERTES

La Piaule de Guybourg est établie dans le parc Rougemont depuis 11 ans. Ce quartier est principalement connu dans le milieu communautaire comme étant dépourvu de services accessibles pour la communauté.

Ainsi, la Piaule de Guybourg, se présente comme le seul organisme disponible pour la population locale. Pour cette raison, nous avons animé le secteur en organisant divers événements comme la Kermesse, le Carnaval, la Maison hantée pour l'Halloween, d'activités quotidiennes, de jeux de rôles, cuisines collectives, ses multiples terrains sportifs et sans compter la collaboration avec le camp de jour Notre-Dame-des-Victoires.

En plus de son importance, au sein du quartier, la Piaule est aussi une place reconnue par nos jeunes pour son caractère intime. Cet aspect calme qu'offre la place rend la possibilité d'échanges et de confidences plus propice avec les jeunes.



DONJONS ET DRAGONS

L'univers du jeu invite les usagers à nourrir leurs intérêts, entre autres, pour l'histoire, la lecture, l'écriture et les mathématiques. Au-delà des statistiques, les jeux de rôles favorisent l'imagination, la communication, le travail d'équipe, la résolution de problème et la créativité. Cette année encore, c'est plus de dix jeunes qui participent à l'activité Donjon et Dragon.

Dans ce jeu de table, les jeunes sont appelés à créer des personnages fantastiques et uniques qui évoluent dans un monde dynamique et imaginaire. Des défis et des enjeux sont mis sur leur chemin, ils doivent, ensembles surmonter les épreuves proposées par le Maître du jeu qui doit planifier et improviser pour poser un cadre dans lequel les joueurs peuvent s'amuser et évoluer.

C'est aussi une activité qui permet aux jeunes de créer, de faire partie d'un projet ou le but est de créer des histoires, ou chacun a un rôle à jouer dans la création de l'histoire. Ils écrivent des textes, fabriquent des maquettes tout en s'inspirant d'œuvres fictives populaires.

Pour finir, c'est un de nos projets avec le plus fort sentiment d'appartenance à MAGI. Notre « gang » de Donjons et dragons de MAGI forme un groupe distinct qui se définit en fonction de cette activité.

ACTIVITÉS OFFERTES

SPORT

L'intervention par le sport est un moyen formidable et surtout peu coûteux d'établir une connexion avec les jeunes qui viennent à MAGI et à la Piaule.



Plusieurs études démontrent les bienfaits et l'importance de pratiquer du sport. Entre la prévention de maladies chroniques, le maintien d'une bonne santé, l'amélioration de la concentration et du sommeil ainsi que la diminution du stress. Les intervenants ont remarqué qu'il est souvent plus facile de créer des liens avec nos jeunes lors de ces moments.

MAGI se préoccupe fortement du bon développement de ses jeunes et fait la promotion des saines habitudes de vie au quotidien. MAGI offre de manière hebdomadaire des activités au gymnase de l'école Édouard-Montpetit tous les mercredis soir.

À cela, s'ajoute d'autres périodes d'activités sportives non-planifiées quasi quotidiennes car la Maison des jeunes MAGI à la chance d'avoir sur ses deux points de services une multitude de terrains sportifs (le basketball, le volleyball, le soccer, le baseball, la pétanque...

ATELIERS CULINAIRES

Les ateliers culinaires sont offerts deux fois par semaine dans nos deux maisons de jeunes, ils sont très importants pour les jeunes de MAGI.

Cette initiative a permis de servir 1579 repas cette année, pour une moyenne de 12 jeunes par atelier au courant de l'année. C'est un nombre significatif quant à la participation et l'intérêt des jeunes à cette activité. Ils ont pour but de lutter contre l'insécurité alimentaire, de nourrir les jeunes et de les sensibiliser aux saines habitudes de vie.

Les plats sont basés sur les concepts de diversité et de découverte. MAGI incite les participants à proposer leurs recettes personnelles ou suggérer des idées de recettes.

Nous procédons ainsi dans le but de faire découvrir aux jeunes des plats de cultures différentes tout en rajoutant le sentiment d'appartenance et d'implication par l'entremise du "mur de suggestions".



ACTIVITÉS OFFERTES

SOUPER-DISCUSSION

Les soupers discussions à MAGI sont synonymes d'ouverture d'esprit, d'échanges enrichissants et d'apprentissage entre les jeunes et leurs interlocuteurs. C'est une occasion de se réunir entre jeunes et intervenants, afin de permettre le dialogue et où les jeunes peuvent se permettre de poser des questions sur tous les sujets. Nous créons un espace sécuritaire dans laquelle les jeunes peuvent poser leurs questions sans peur du jugement.



Plusieurs travailleurs et travailleuses de différents organismes et milieux sont venus nous rendre visite afin de transmettre leur savoir ainsi que d'éclairer les jeunes sur leur interrogation face à différents aspects de la vie.

Cette année, nous avons abordé les thèmes suivants :

Transidentité et l'intersexualité

*En partenariat avec Patrick Verret,
Auteur du livre autobiographique « Vivre enfin »*

Le monde de la musique

En partenariat avec Sympa, musicien de carrière

L'exploitation sexuelle

En partenariat avec le Bureau International du Droit des Enfants

ÉVEIL MUSICAL

Cette nouveauté de l'année a vite fait d'attirer les curieux de musique et pour l'occasion, MAGI s'est équipé d'instruments de musique.

Deux volets de ce projet créatif se sont déjà déroulés, le troisième et dernier est à venir.

Volet 1 : Offrir des cours musicaux aux jeunes.

Réalisés en groupe, ou individuellement avec un intervenant spécialisé, ils ont été organisés dans une ambiance inclusive, dynamique et agréable, chaque jeune y trouve son compte soit pour s'initier à la musique ou perfectionner ses acquis.

Volet 2 : Rencontrer des gens de l'industrie.

Ce volet a pour but de faire connaître les différentes professions dans le domaine musical. Les jeunes ont pu poser leurs questions et approfondir leurs connaissances dans ce domaine.

Volet 3 : Découverte musicale

Sorties culturelles avec les jeunes pour leur faire découvrir différents styles musicaux.

ACTIVITÉS OFFERTES

ACTIVITÉS DE PLEIN-AIR

Cette année les jeunes ont pu profiter du plein-air à l'occasion de deux fins de semaine :

Été : Séjour au camping avec 17 jeunes

Hiver : Séjour au chalet avec 14 jeunes

L'objectif premier de ces activités, est d'entraîner les jeunes à se retirer de l'enclavement urbain afin de reconnecter avec la nature.

Ces sorties, hors de notre routine quotidienne, sont de belles occasions pour créer de nouveaux liens entre jeunes mais aussi avec les intervenants. Les jeunes développent un esprit de collectivité et de vivre-ensemble en s'appropriant l'espace pour quelques jours.

Les séjours de plein-air sont très prisés par les jeunes, cela leur permet de se dépasser, d'être en contact avec la nature et vivre des expériences et des activités qui changent des activités du quotidien.



ADO-O-BOULOT

Après un été d'absence, la coopérative jeunesse ADO-O-BOULOT a fait son grand retour.

ADO-O-BOULOT est une petite entreprise de travail fondée sur le modèle coopératif et gérée par une dizaine de jeunes motivés à se créer un emploi et à s'initier à l'entrepreneuriat collectif au fonctionnement démocratique d'une coopérative de travail et aux rouages du marché du travail. À travers cette expérience, les jeunes développent leur sens des responsabilités, leur autonomie et leur confiance en soi.

Cette année les jeunes ont décidé de proposer aux résidents du quartier plusieurs services tels que la tonte de gazon, l'entretien ménager, l'assemblage et la livraison d'épicerie, l'animation d'événement jeunesse et plus encore. Ils ont eu la chance d'animer plusieurs activités dans le cadre des événements extérieurs organisés par Parc en action.

Ils se sont assurés du bon fonctionnement de ces événements tout en contribuant à la communauté en s'impliquant dans leur quartier.



MAGI EN CHIFFRES

5 055

Présences jeunes

96%

Des jeunes desservis
habitent dans le quartier
Mercier – Hochelaga –
Maisonnette

1579

Repas servis lors des
ateliers culinaires

417

Jeunes ayant participé
au volet artistique

1663

Jeunes ayant participé aux
autres activités encadrées

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

- 1 • Soirée bénéfique « Bières et Fromages » tenue en octobre 2022 avec 141 participants.
- 2 • L'équipe de MAGI a su rebondir et continuer ses actions auprès des jeunes suites au départ de l'ancienne équipe.
- 3 • Départ de Denis Tremblay, l'embauche d'une nouvelle directrice générale et le renouvellement de l'équipe.
- 4 • Grande implication des jeunes dans plusieurs projets bénévoles de développement de la citoyenneté.
- 5 • Participation en constante augmentation de nos jeunes aux activités culinaires de MAGI.
- 6 • Organisation de deux événements au parc Rougemont dans le but d'augmenter la fréquentation des jeunes à la Piaule de Guybourg.
- 7 • Continuation de notre projet de collaboration avec le camp de jour des loisirs NDV à l'été 2022.

DIFFICULTÉS SURMONTÉES

Réorganisation de l'équipe de MAGI à la suite de nombreux départs au printemps 2022

Organisation de l'évènement bénéfique Bières et fromages tardive

Nouvelle réalité des jeunes qui travaillent de plus en plus jeune

Augmentation de la violence

MAGI DANS LE QUARTIER

Cette année, MAGI s'est impliqué au sein de diverses tables de concertation, divers organismes ainsi que dans différents événements.

Concertations

- Groupe de Ressourcement des Intervenants de Mercier-ouest (GRIMO)
- Actions Concertés, Collectives et en Continuum 0-30 de Mercier-Ouest (AC³MO)
- Participation à la nouvelle planification de la table de quartier (MOQS)
- Comité des Organismes de Loisirs de Mercier-Ouest (COLMO)
- Comité en Sécurité Alimentaire de Mercier-Ouest (CSAMO)

Rayonnement

- Bottin des ressources de Mercier-ouest
- Membre de la Chambre de Commerce l'Est de Montréal (CCEM)
- Membre de Mercier-ouest Quartier en Santé (MOQS)
- Membre du Regroupement des Maisons des Jeunes du Québec (RMJQ)

Implications

- Participation aux « Midis des organismes » des écoles secondaires Louis Riel et Edouard Montpetit.
- Présentation des services de MAGI à l'intention des équipes du CIUSSS de l'est de l'île de Montréal.
- Comité organisateur des « Jeux de la rue » de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.
- Participation au projet collectif estival « Parc en action » avec les organismes communautaires de Mercier-Ouest.
- Participation de l'équipe de MAGI à la distribution de « L'épicerie de Noël » du GEMO.
- Distribution de vêtements chauds aux personnes en situation d'itinérance en collaboration avec le PITREM.
- L'organisme Pact-de-rue a permis à une dizaine de jeunes de participer à une activité spéciale à Élévation Tremplines Montréal.
- Distribution de carte de Noël, aux résidents du CHSLD Éloria-Lepage.
- Participation des jeunes au Défi GEste, visant les gestes alimentaires par la substitution de portion de protéines moins coûteuses en gaz à effet de serre (GES).
- Participation des jeunes au projet « La parole au jeunes - Mieux prévenir et agir contre l'exploitation sexuelle » du Bureau international des droit des enfants.
- Participation au Régional Montréal/Laval du Regroupement des Maisons des jeunes du Québec.

PARTENAIRES DANS LA COMMUNAUTÉ



LES ÉLUS ET LEURS REPRÉSENTANTS

Bureau du député provincial de Camille Laurin

Monsieur Paul St-Pierre Plamondon
Madame Maxine Kelly-Richard

Bureau de la députée provinciale d'Anjou-Louis-Riel

Madame Karine Boivin-Roy
Madame Julie De Martino

Bureau de la députée fédérale d'Hochelaga

Madame Soraya Martinez-Ferrada
Monsieur William Gaudry

Conseillers municipaux

Maire d'arrondissement

Monsieur Pierre Lessard-Blais

Conseiller de la ville – District Hochelaga

Monsieur Éric Alan Caldwell

Conseiller de la ville – District Tétrauville

Monsieur Julien Hénault - Ratelle

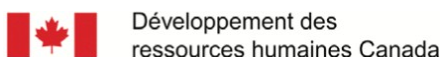
Conseillère de la ville – District Louis Riel

Madame Alba Zuniga Ramos

Conseillère de la ville – District Maisonneuve-Longue-Pointe

Madame Alia Hassan-Courno

DONNATEURS PRINCIPAUX ET PARTENAIRES FINANCIERS



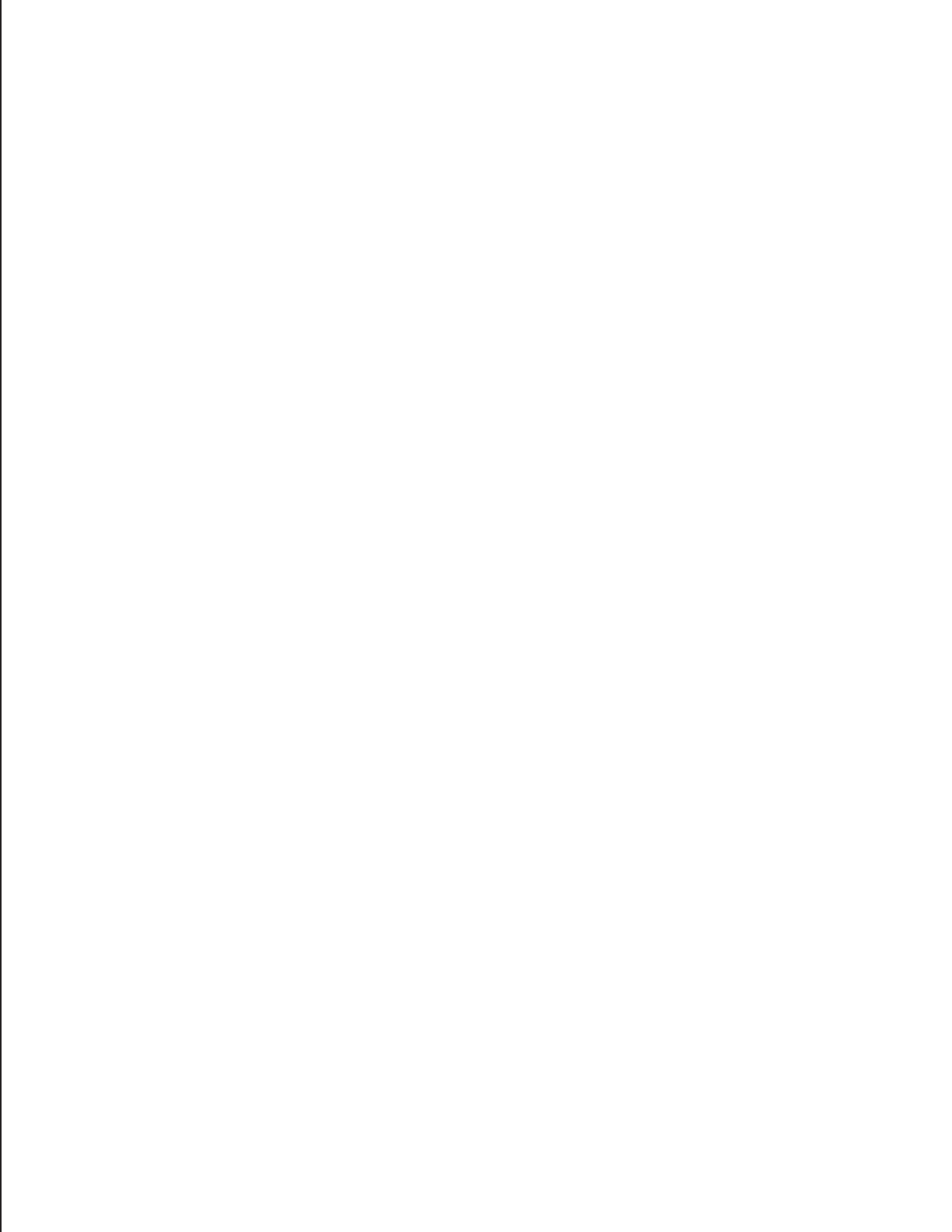


6110, rue de Marseille,
Chalet du parc Jean Amyot
Montréal (Québec)
H1N 3N3

Administration
(514) 259-7692

Animation
(514) 872-6169

info@mdjmagi.com
MDJMAGI.COM



MAISON DES JEUNES MAGI DE MERCIER OUEST INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats et évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12
Renseignements complémentaires	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Maison des Jeunes Magi de Mercier Ouest inc.

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Maison des Jeunes Magi de Mercier Ouest inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme reçoit des dons et des produits d'autofinancement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

DAC cpa inc.

8150, boul. Métropolitain Est, bureau 330, Anjou (Québec) H1K 1A1 | Tél. : 514.353.2242 | 1.800.361.3919 | Téléc. : 514.353.2606

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

DAC cpa inc.

8150, boul. Métropolitain Est, bureau 330, Anjou (Québec) H1K 1A1 | Tél. : 514.353.2242 | 1.800.361.3919 | Téléc. : 514.353.2606

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

DAC cpa inc.¹

Anjou
Le 13 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A122706

DAC cpa inc.

8150, boul. Métropolitain Est, bureau 330, Anjou (Québec) H1K 1A1 | Tél. : 514.353.2242 | 1.800.361.3919 | Téléc. : 514.353.2606

MAISON DES JEUNES MAGI DE MERCIER OUEST INC.

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Page 6

	2023	2022
Produits		
Subventions		
CIUSSS - PSOC	164 425 \$	149 303 \$
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	4 598	10 314
Ville de Montréal - Programme Jeunesse	123 843	122 513
Autres	52 857	49 634
Ville de Montréal - Alliance pour une solidarité	24 576	20 000
Subvention sur le compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	10 000
	370 299	361 764
Dons	5 643	27 341
Autofinancement	38 136	50 427
	414 078	439 532
Charges		
Salaires et charges sociales	375 626	316 091
Frais et matériel d'activités	42 126	33 484
Équipement	3 924	24 756
Honoraires professionnels	9 422	10 252
Télécommunications	9 535	8 845
Cotisations et frais divers	4 557	3 777
Frais de formation	4 556	4 762
Déplacements	3 105	3 801
Publicité et promotion	2 914	2 988
Frais de bureau	4 044	3 051
Locations d'équipement	1 571	1 492
Assurances	1 151	1 201
Intérêts et frais bancaires	394	327
Fournitures	70	188
	462 995	415 015
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(48 917)	24 517
Actifs nets au début	140 288	115 771
Actifs nets à la fin	91 371 \$	140 288 \$

MAISON DES JEUNES MAGI DE MERCIER OUEST INC.

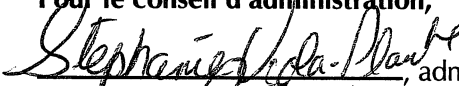
BILAN

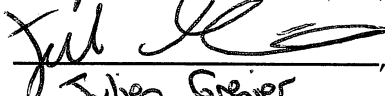
31 MARS 2023

Page 7

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	238 192 \$	259 804 \$
Débiteurs (note 3)	4 507	5 806
Subvention à recevoir	4 457	9 087
	<hr/>	<hr/>
	247 156 \$	274 697 \$
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	19 877 \$	14 775 \$
Apports reportés (note 7)	95 908	79 634
	<hr/>	<hr/>
	115 785	94 409
Dette à long terme (note 8)	40 000	40 000
	<hr/>	<hr/>
	155 785	134 409
Actifs nets		
Non affectés	91 371	140 288
	<hr/>	<hr/>
	247 156 \$	274 697 \$
	<hr/>	<hr/>

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

MAISON DES JEUNES MAGI DE MERCIER OUEST INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

Page 8

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(48 917) \$	24 517 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	1 299	(3 026)
Subvention à recevoir	4 630	3 236
Créditeurs	5 102	4 440
Apports reportés	16 274	(3 300)
	(21 612)	25 867
Activité de financement		
Emprunts à long terme	-	10 000
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(21 612)	35 867
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	259 804	223 937
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	238 192 \$	259 804 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

La Maison des Jeunes Magi de Mercier Ouest inc. est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 23 mars 1987.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Sa mission est d'établir et opérer un ou plusieurs lieux de rencontre, d'échange et de détente où les jeunes se sentent bien et peuvent s'exprimer librement et sans contrainte. Ceci, dans l'objectif de formation d'une jeunesse saine, dynamique et responsable au sein d'une société qu'elle sera appelée à diriger demain.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'activités de financement sont constatés lorsque l'activité a eu lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises. Les principales catégories d'immobilisations corporelles utilisées par l'organisme sont le matériel informatique, les équipements et le mobilier de bureau.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

3. Débiteurs

	2023	2022
Taxes à la consommation	4 507 \$	5 806 \$

4. Immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice l'organisme a imputé aux résultats des immobilisations corporelles pour un montant de 2 339 \$ (22 323 \$ en 2022).

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 16 000 \$ renouvelable annuellement. Tout emprunt relatif à ce crédit autorisé porte intérêts au taux de base plus 3,50 % et est garanti par l'universalité des créances.

6. Créiteurs

	2023	2022
Fournisseurs et charges à payer	3 413 \$	7 923 \$
Salaires et charges sociales	16 464	6 852
	<u>19 877 \$</u>	<u>14 775 \$</u>

7. Apports reportés

	2023	2022
Solde au début	79 634 \$	79 634 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(79 634)	(79 634)
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	95 908	79 634
Solde à la fin	<u>95 908 \$</u>	<u>79 634 \$</u>

8. Dette à long terme

	2023	2022
Prêt d'une valeur nominale de 60 000 \$, sans intérêts, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable jusqu'au 31 décembre 2022. Une aide gouvernementale de 20 000 \$ a été comptabilisée car 33% du prêt sera radié suite au remboursement avant le 1er janvier 2024.	<u>40 000 \$</u>	<u>40 000 \$</u>

9. Engagements contractuels

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 8 907 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	1 843 \$
2025	1 766 \$
2026	1 766 \$
2027	1 766 \$
2028	1 766 \$

10. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposée à un risque de crédit sur les subventions à recevoir et les débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à un risque de de flux de trésorerie. En date de fin d'exercice, l'organisme n'utilise pas son emprunt bancaire.

Tableau A	Opérations	J2000 / La Piaule	Vision jeunesse	Total
Produits				
Subventions	145 819	195 519	28 961	370 299
Dons	5 643	-	-	5 643
Autofinancement	38 136	-	-	38 136
	189 598	195 519	28 961	414 078
Charges				
Salaires et charges sociales	157 829	172 070	45 727	375 626
Frais et matériel d'activités	19 389	22 479	258	42 126
Sous-traitants	-	-	-	-
Honoraires professionnels	9 422	-	-	9 422
Équipement	1 340	-	2 584	3 924
Déplacements	1 615	1 128	362	3 105
Fournitures	12	58	-	70
Frais de bureau	3 808	27	209	4 044
Télécommunications	9 471	-	64	9 535
Publicité et promotion	2 359	-	555	2 914
Cotisations et frais divers	4 255	302	-	4 557
Assurances	1 151	-	-	1 151
Locations d'équipement	1 571	-	-	1 571
Frais de formation	4 365	191	-	4 556
Intérêts et frais bancaires	394	-	-	394
	216 981	196 255	49 759	462 995
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(27 383) \$	(736) \$	(20 798) \$	(48 917) \$